

undefined - mardi 12 novembre 2024

Actu locale | Vallée du Rhône

LUZINAY

Le Belvédère du Rossignol et sa Maison de santé ont été inaugurés

Propos recueillis par Françoise Granjon



Le maire Christophe Charles et son 1^{er} adjoint Gérard Locatelli ont coupé le ruban tricolore à l'occasion de l'inauguration de la MSP. Photo Le DL/Françoise Granjon

Le Belvédère du Rossignol, rue de l'église, est un projet phare dans la commune. Il a été inauguré ce samedi 9 novembre par les élus. Le projet est composé de 18 appartements et d'une Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de 260 m². Le maire, Christophe Charles, nous en dit plus.

En quoi consiste ce projet de MSP ?

« C'est un projet d'accès aux soins essentiel pour notre commune. L'aménagement intérieur de la MSP a été réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de la mairie. C'est un espace moderne et fonctionnel, pensé pour répondre aux besoins de notre population, tout en intégrant parfaitement le bâtiment dans le paysage et la topographie de notre village. À travers cette action, nous poursuivons notre mission de dynamiser le cœur de Luzinay tout en y intégrant des valeurs essentielles telles que la solidarité, la santé, l'accès à un logement de qualité. »

Quel est son coût total ?

« Le montant des travaux s'élève à 341 591 €. Lors de sa dernière commission permanente, la Région a accordé une subvention. Le Département a voté une subvention de 100 000 € dans le cadre de la création d'une structure à destination d'une équipe de soins primaires. »

Qui sont les professionnels de santé ?

« Cette équipe de soins primaires a été labellisée en mars par l'Agence régionale de santé. Elle est composée de deux médecins généralistes, quatre infirmiers libéraux, un podologue, un psychologue, une diététicienne, trois kinés, un orthophoniste et un orthoptiste. Avec une

population de 2 451 habitants, Luzinay fait partie d'un bassin de vie d'environ 13 435 personnes. L'ensemble de cette MSP est donc réparti sur quatre sites géographiques : le bâtiment principal rue de l'église, le pôle médical, rue des marchands, et deux autres cabinets à Serpaize. L'amplitude des horaires des consultations sera augmentée de 7 à 20 heures. Aucune fermeture pour congés n'est prévue grâce à un système de relais de médecins ».

Quand seront reçus les premiers patients ?

« Dès janvier, les professionnels de santé pourront accueillir leurs patients dans ces locaux. Juste à côté de la MSP, des locaux seront aménagés pour accueillir des dentistes. »